	Avis d'appel public à la concurrence Marché à Procédure Adaptée Marché de Prestations intellectuelles	N° : CAB2024-002

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Communauté d'Agglomération Bergeracoise -
Correspondant : Service Marchés Publics - Domaine de la Tour – La Tour Est – CS40012- 24112 Bergerac Cedex
Courriel : marches.publics@la-cab.fr , adresse internet : http://www.la-cab.fr.
Profil d'acheteur : http://demat-ampa.fr

Objet du marché :
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation d'un centre évènementiel

Les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Durée administrative du marché : 40 mois

Justifications à produire permettant d'apprécier les qualités et capacités du candidat :
DUME
Ou Déclaration du candidat (DC1 et DC2)

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Critère 1 : Valeur technique : 60 %
Critère 2 : Prix des prestations : 40 %

Type de procédure : Marché à Procédure Adaptée

Variantes : NON

Obtention des documents : Les documents seront téléchargeables gratuitement sur le site de la cab : www.la-cab.fr rubrique « Marchés Publics » ou sur le profil acheteur www.dema-ampa.fr

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Bordeaux – 9 rue Tastet – 33063 Bordeaux – Tél : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Date limite de réception des offres : 28 mars 2024 à 12h00

Renseignements complémentaires :
Communauté d'Agglomération Bergeracoise : Tél : 05.53.23.43.95

Date d'envoi à la publication : 06 mars 2024

Code CPV :
71318000-0 Services de conseil et de consultation en ingénierie
79110000-8 Services de conseils et de représentation juridiques

Opération prise en compte dans le cadre du budget annexe Centre Evènementiel de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise